

République Française



MAIRIE DE RIXHEIM
(Haut-Rhin)

Secrétariat Général
MW/CV

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RIXHEIM

Séance extraordinaire du 11 mars 2013 dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

Nombre de membres du Conseil Municipal en fonction : 33

Nombre de conseillers municipaux présents : 22
23 (à compter du point 2)

Séance ordinaire présidée par Monsieur Olivier BECHT, Maire

Assistaient à la séance :

Mmes et MM. Barbara HERBAUT, Jean-François GUILLAUME, Romain SCHNEIDER, Jean KIMMICH, Bernadette CARRIERE, Catherine MATHIEU-BECHT, Francis FILLINGER, Alain DREYFUS, Gilda STACHOWIAK, Béatrice TESSIER, Adriano MARCUZ, Richard PISZEWSKI, Nelly ROSANA, Rachel BAECHTEL, Christophe EHRET, Sanae ZIMRANI, Christine KAUFFMANN (à compter du point n°2), Gilles GAULARD, Pierre-Paul ONIMUS, Ludovic HAYE, Patrice NYREK et Valérie ANSELM.

Procurations de vote (5):

Mme Maryse LOUIS à M. Romain SCHNEIDER,
M. Philippe WOLFF à Mme Barbara HERBAUT,
M. Michel POCHON à Mme Rachel BAECHTEL,
Mme Anne WEYL à M. Adriano MARCUZ,
Mme Véronique RIGO à M. Gilles GAULARD.

Excusés :

Mmes et MM. Georges-Fabrice BLUM, Michel DAGONET, Marie-Christine HUBER-BRAUN, Alain DISCHLER et Jean-Luc BISCH.

Secrétariat de séance assuré par :

Mme Martine WEHRLE, directeur général des services, secrétaire de séance,
M. Romain SCHNEIDER, Adjoint au Maire, secrétaire adjoint de séance.

Assistaient en outre à la séance :

M. Arnaud BAILEN, directeur de cabinet,
2 journalistes (ALSACE – DNA),



ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

FONCIER

2. Acquisition de lots de copropriété dépendant du Centre Commercial du Parc d'Entremont

SPORT

3. Parcours de santé – remplacement de l'équipement vétuste

Monsieur le Maire salue les personnes présentes et les remercie de leur participation. Il ouvre la séance.

Point 1 de l'ordre du jour

Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Selon dispositions des articles L.2541-6 et L. 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances et le Maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances.

La candidature de Mme Martine WEHRLE est proposée
et M. Romain SCHNEIDER est candidat pour la fonction de secrétaire adjoint

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide, à l'unanimité

de nommer :

- Mme Martine WEHRLE,
- M. Romain SCHNEIDER,

respectivement aux fonctions de secrétaire et d'auxiliaire de séance du Conseil Municipal.

Point 2 de l'ordre du jour

Acquisition de lots de copropriété dépendant du Centre Commercial du Parc d'Entremont

Par délibération du 4 février 2009, la Communauté des Communes de l'Île Napoléon (CCIN) a pris la décision de doter le quartier Entremont à RIXHEIM de services adaptés aux besoins en structures d'accueil « petite enfance et jeunesse ».

Dans le cadre de ce projet, il a notamment été décidé de créer un service de restauration périscolaire pour la réalisation duquel m2A, substituée à la CCIN, a acquis par voie de préemption en date du 14 mai 2011, deux lots de copropriété (n^{os} 22 et 86) dépendant de l'ensemble immobilier Parc d'Entremont.

Ces 2 lots ont été rétrocédés à la Ville de Rixheim à l'euro symbolique, à charge pour cette dernière d'acquérir des locaux contigus, en vue de réunir ces emprises et d'y aménager la cantine périscolaire de manière à libérer dans les délais souhaités les locaux actuellement utilisés provisoirement pour le fonctionnement de ce service de restauration.

L'acquisition doit porter sur **les lots n^{os} 23 et n^o 87** dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis 1G rue des Peupliers à RIXHEIM et édifié sur un terrain cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
DX	53	Rue des Peupliers	27a 22ca

appartenant à Monsieur et Madame DULKADIR Mustafa, demeurant 6 rue de Vieux Thann à Mulhouse,
pour un montant de 90 000 € conformément à l'avis des Domaines en date du 14 février 2013.

VU l'avis des Domaines en date du 14 février 2013,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide à l'unanimité :

- d'acquérir auprès des époux DULKADIR les lots de copropriété n°s 23 et 87 dépendant du Centre Commercial PARC D'ENTREMONT aux conditions exposées ci-dessus et pour un montant de 90 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué de la signature de l'acte authentique ainsi que tout document y afférent,
- de charger Me MENDEL, Notaire à Wittenheim, de la rédaction de l'acte correspondant.
- de dire que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 90422 (autres activités pour les jeunes) / compte 2138 (autres constructions) du Budget Primitif 2013.

Point 3 de l'ordre du jour

Parcours de santé - remplacement de l'équipement vétuste

Un parcours de santé dénommé « parcours vita » avait été créé en 1992 sur un terrain communal situé rue du Stade sur la parcelle cadastrée sous section AV n°15 et 16 lieudit « SANDFELD » dans un cadre arboré par la Ville à proximité du stade municipal.

Lors des contrôles périodiques menés par le service « SECURITE », il a été constaté que certains agrès étaient vétustes, voire dangereux, et non réparables, ce qui a entraîné leur dépose et leur destruction.

Afin de permettre aux habitants de RIXHEIM de continuer à disposer d'une possibilité de s'adonner à de l'exercice physique de plein air dans un cadre de verdure, il serait souhaitable de procéder au remplacement de cet équipement.

Les services municipaux ont procédé à une étude estimative et ont évalué le besoin à la fourniture et pose d'une dizaine d'éléments avec panneaux explicatifs ainsi qu'une dizaine de panneaux indicateurs, et 15 fléchages directionnels pour un coût estimatif prévisionnel de 35 000 €.

Une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Général et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (service Jeunesse et sports).

Un crédit de 35.000 € sera soumis à l'approbation du conseil municipal lors du vote du budget primitif 2013 à l'article 90414 (autres équipements sportifs et de loisirs)-compte 2312 (terrains)

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide à l'unanimité :

- d'autoriser la rénovation du parcours de santé dans les termes décrits ci-dessus

- d'autoriser le Maire à lancer une consultation pour un marché de travaux correspondant
- de s'engager à inscrire un crédit de 35.000 € au budget primitif 2013 à l'article 90414 (autres équipements sportifs et de loisirs)-compte 2312 (terrains)
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et de la DDCSPP (service jeunesse et sports).

M. le Maire met à la disposition de l'assemblée les arrêtés, ci-dessous énoncés, pris en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal :

Arrêté n° 133/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 93/MP/2013 du 12/02/2013 marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 1 échafaudages – attribution du marché à la SAS LOC'ECHAF – avenue de Bruxelles à 68350 DIDENHEIM pour un montant TTC de 3 193,32 €.

Arrêté n° 134/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 94/MP/2013 du 12/02/2013 marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 2 terrassement – gros œuvre – VRD – attribution du marché à la société SCHWOB Bâtiment 18 rue de la Forêt 68210 TRAUBACH LE BAS pour un montant TTC de 95 040,92 €.

Arrêté n° 135/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 95/MP/2013 du 12/02/2013 marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 3 – charpente métallique – attribution du marché à la société Emile RENCK 68120 PFASTATT pour un montant TTC de 42 075,28 €.

Arrêté n° 136/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 96/MP/2013 du 12/02/2013 marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 4 – couverture – étanchéité – zinguerie – attribution du marché à la société CCR SCHMITT 68120 PFASTATT pour un montant TTC de 40 562,22 €.

Arrêté n° 137/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 97/MP/2013 du 12/02/2013 marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 5 – bardage stratifié – attribution du marché à la société MOSELLE ETANCHEITE 57140 WOIPPY pour un montant TTC de 68 490,89 €.

Arrêté n° 138/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 98/MP/2013 du 12/02/2013 marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 6 – menuiserie extérieure alu – serrurerie – attribution du marché à la société KLEINHENNY Raymond 68110 ILLZACH pour un montant TTC de 40 647,35 €.

Arrêté n° 139/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 99/MP/2013 du 12/02/2013 marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 7 – plâtrerie – isolation – attribution du marché à la société SOBEKA 68530 BUHL pour un montant TTC de 11 635,45 €.

Arrêté n° 140/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 100/MP/2013 du 12/02/2013 – marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 8 – carrelage – faïence – attribution du marché à la société EHRHARDT 68124 LOGELBACH pour un montant TTC de 26 509,24 €.

Arrêté n° 141/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 101/MP/2013 du 12/02/2013 – marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 9 – peinture – attribution du marché à la société DANNY DECOR 68260 KINGERSHEIM pour un montant TTC de 6 659,90 €.

Arrêté n° 142/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 102/MP/2013 du 12/02/2013 – marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 10 – menuiserie intérieure bois – attribution du marché à la société SAS KLEINHENNY 68110 ILLZACH pour un montant TTC de 16 787,06 €.

Arrêté n° 143/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 103/MP/2013 du 12/02/2013 – marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 11 – électricité – chauffage électrique – attribution du marché à la société VONTHRON 68127 STE CROIX EN PLAINE pour un montant TTC de 23 867,38 €.

Arrêté n° 144/MP/2013 du 4 mars 2013 : annule et remplace l'arrêté n° 104/MP/2013 du 12/02/2013 – marché à procédure adaptée – agrandissement des vestiaires du stade – lot n° 12 – sanitaire – ventilation – attribution du marché à la société VONTHRON 68127 STE CROIX EN PLAINE pour un montant TTC de 67 501,32 €.

M. le Maire clos la séance.

=====

Monsieur le Maire lève la séance à 18 h 45

Rappel de l'ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE

1. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

FONCIER

2. Acquisition de lots de copropriété dépendant du Centre Commercial du Parc d'Entremont

SPORT

3. Parcours de santé – remplacement de l'équipement vétuste

Approbation du présent procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 11 mars 2013

Conseil Municipal extraordinaire du 11 mars 2013	BECHT Olivier <i>Maire</i>	HERBAUT Barbara <i>1^{ère} Adjointe</i>
BLUM Georges-Fabrice <i>Adjoint</i> Excusé	GUILLAUME Jean-François <i>Adjoint</i>	SCHNEIDER Romain <i>Adjoint</i>
KIMMICH Jean <i>Adjoint</i>	LOUIS Maryse <i>Adjointe</i> Procur. à M. SCHNEIDER	CARRIERE Bernadette <i>Adjointe</i>
MATHIEU-BECHT Catherine <i>Adjointe</i>	WOLFF Philippe <i>Adjoint</i> Procur. à Mme HERBAUT	FILLINGER Francis <i>Conseiller Municipal Délégué</i>
DREYFUS Alain <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	POCHON Michel <i>Conseiller Municipal Délégué</i> Procur. à Mme BAECHTEL	STACHOWIAK Gilda <i>Conseillère Municipale</i>
TESSIER Béatrice <i>Conseillère Municipale Déléguée</i>	WEYL Anne <i>Conseillère Municipale</i> Procur. à M. MARCUZ	MARCUZ Adriano <i>Conseiller Municipal Délégué</i>
PISZEWSKI Richard <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	ROSANA Nelly <i>Conseillère Municipale Déléguée</i>	BAECHTEL Rachel <i>Conseillère Municipale Déléguée</i>
EHRET Christophe <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	ZIMRANI Sanae <i>Conseillère Municipale</i>	DAGONET Michel <i>Conseiller Municipal</i> Excusé
HUBER-BRAUN Marie-Christine <i>Conseillère Municipale</i> Excusée	KAUFFMANN Christine <i>Conseillère Municipale</i>	GAULARD Gilles <i>Conseiller Municipal</i>
DISCHLER Alain <i>Conseiller Municipal</i> Excusé	RIGO Véronique <i>Conseillère Municipale</i> Procur. à M. GAULARD	ONIMUS Pierre-Paul <i>Conseiller Municipal</i>
BISCH Jean-Luc <i>Conseiller Municipal</i> Excusé	HAYE Ludovic <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	NYREK Patrice <i>Conseiller Municipal</i>

ANSELM Valérie Conseillère Municipale		
---	--	--